



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'économie et du travail

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 53

Audition du ministre de l'Économie et de l'Innovation afin de
permettre aux députés de l'opposition d'échanger avec le
gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19 (2)

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2020

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 53

Table des matières

Organisation des travaux	1
Discussion générale (suite)	1

Intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

M. Pierre Fitzgibbon
M. Monsef Derraji
M. Carlos J. Leitão
M. Vincent Marissal
M. François Jacques
M. Martin Ouellet

Note de l'éditeur : La commission s'est réunie en visioconférence.
La commission a aussi siégé en matinée pour l'audition de la ministre du
Tourisme afin de permettre aux députés de l'opposition d'échanger avec le
gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19. Le compte rendu en
est publié dans un fascicule distinct.

Le vendredi 15 mai 2020 — Vol. 45 N° 53

**Audition du ministre de l'Économie et de l'Innovation afin de permettre
aux députés de l'opposition d'échanger avec le gouvernement
au sujet de la pandémie de COVID-19 (2)**

(Dix heures trente-deux minutes)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, bonjour, Mmes et MM. les membres de la commission. Alors, nous allons débiter d'ici peu. Alors, c'est fait.

Alors, la commission est réunie virtuellement afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation au sujet de la pandémie de COVID-19.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Bélanger (Orford) sera remplacé par M. Provençal (Beauce-Nord); Mme Blais... pardon, Mme Dansereau (Verchères) sera remplacée par Mme Grondin (Argenteuil); Mme Sauvé (Fabre), par M. Leitão (Robert-Baldwin); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par M. Marissal (Rosemont); et Mme Richard (Duplessis), par M. Ouellet (René-Lévesque).

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je tiens à souligner également qu'on a la présence d'autres députés avec nous. Alors, nous avons la députée Blais, d'Abitibi-Ouest — je sens que mon son est écho — Mme Boutin, députée de Jean-Talon, M. Jacques, député de Mégantic, Mme Jeannotte, députée de Labelle, ainsi que M. Derraji, député de Nelligan.

Organisation des travaux

Conformément à l'entente, je vous rappelle qu'il n'y a pas de remarques préliminaires. La période d'échange avec le ministre, d'une durée d'une heure, se divise en plusieurs blocs, incluant les questions et les réponses en alternance entre les groupes d'opposition. De façon plus précise, les temps d'échange sont répartis comme suit : Le premier bloc de 20 minutes est pour l'opposition officielle, et un autre bloc de 10 minutes à la toute fin, un bloc de 15 minutes pour le deuxième groupe d'opposition, et un bloc de 15 minutes pour le troisième groupe d'opposition.

Discussion générale (suite)

Alors, nous allons débiter immédiatement avec la période d'échange, avec la première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc de 20 minutes. Nous commençons avec le député de Nelligan. La parole est à vous pour discuter, échanger avec le ministre. Député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Et très heureux de vous revoir tous. Ça a été pour moi, maintenant, comme une habitude. Nous sommes à une deuxième séance de travail avec M. le ministre de l'Économie.

Ma première question... en fait, cette fois-ci, ça va être des questions pas mal en rafale, mais ma première question : Est-ce que le ministre peut nous confirmer qu'il a bel et bien l'intention d'aider le Cirque du Soleil?

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le ministre, à vous la parole, oui.

M. Fitzgibbon : Bonjour. Vous m'entendez bien?

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui.

M. Fitzgibbon : Bonjour. Alors, bienvenue à tous. Je remarque qu'on a besoin de voir nos coiffeurs rapidement, mais entre-temps on va s'accepter comme on est.

Écoutez, le Cirque du Soleil, j'ai été public sur ça, c'est une organisation qui est centrale à toute la grappe de créativité média, créativité de spectacle, alors nous avons les objectifs très clairs de voir le cirque recommencer le plus rapidement possible, deuxièmement, d'avoir un centre décisionnel qui sera ici, au Québec, d'avoir une structure financière, si on doit participer, qui va être sécuritaire le plus possible pour le bénéfice de tous les Québécois qui vont devoir contribuer. Évidemment, le siège social, ça va de soi, doit être ici, au Québec. Alors, pour l'instant, il n'y a rien qui a été annoncé parce qu'il n'y a rien qui a été formalisé, mais clairement, comme dans tous les cas des sociétés comme le cirque, au Québec, qui sont des icônes pour la province, nous allons les aider au besoin.

M. Derraji : Merci, M. le ministre. Et, écoutez, l'information... et j'en suis sûr et certain, que vous l'avez vue, elle est sortie sur le site de Bloomberg News en date du 13 mai 2020, on parle d'une contribution du gouvernement à hauteur de 355 millions pour le Cirque du Soleil, et que le gouvernement... ce qui est écrit, c'est que le gouvernement demande à ce groupe, donc, les actionnaires, de mettre sur la table 50 millions de dollars. Est-ce que vous confirmez cette information ou non?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, je ne confirme rien. Nous sommes en discussion de ce dossier-là, alors il serait totalement inapproprié que je divulgue au public, comme ça, ce qui se passe. Ce que je peux vous dire, c'est : On va respecter les conditions que j'ai établies précédemment, et nous pourrions être impliqués ou ne pas être impliqués.

M. Derraji : L'information que je vous dévoile, M. le ministre, elle est déjà publique, donc on parle déjà qu'il y a des discussions en cours. Mais je respecte que vous ne voulez pas tout dévoiler aujourd'hui, mais, si on peut dire, pour vous, jusqu'à quel point vous voulez aller en termes d'aide? Est-ce que vous avez mis un montant, un minimum et un maximum? C'est quoi, votre intervalle d'action pour aider et supporter le Cirque du Soleil?

M. Fitzgibbon : Écoutez, premièrement, il ne faut pas toujours croire ce qu'on lit dans les journaux, hein, en passant. Deuxièmement, je pense qu'il faut faire attention. Le niveau d'intervention, pour moi, est en corrélation avec comment sécuritaire va être l'investissement. Et, si on regarde, c'est probablement une multitude d'entreprises, au Québec, qui ont besoin de support du monde financier. Donc, en premier lieu, on veut toujours permettre au marché financier de participer à la relance de ces entreprises. Dans d'autres cas, peut-être dans le cas du Cirque du Soleil, ça va prendre un peu le support du gouvernement. La hauteur de notre intervention va être en corrélation avec les besoins de l'entreprise et la complémentarité que nous aurions avec le secteur privé. Plus l'argent va être investi de façon sécuritaire, plus on va avoir une tolérance à avoir un montant qui va être le plus élevé possible. Mais, à ce moment-ci, tu sais, je ne peux pas donner une réponse générique à cette question-là, mais définitivement je vais être très prudent avec l'argent des concitoyens, mais en même temps il faut reconnaître qu'il y a des entreprises, peut-être comme le cirque, qui vont avoir besoin d'un support particulier du gouvernement. On va être là, dans ce cas-là.

M. Derraji : Je comprends votre raisonnement, M. le ministre, et je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il y a beaucoup d'entreprises qui méritent le support, qui demandent de l'aide, qui veulent qu'on soit à côté d'eux. Là, on parle de quand même pas une petite transaction, c'est une grande, une importante transaction. Sans dévoiler de montant, c'est quoi, le niveau de risque? Parce que c'est... On parle de l'argent des contribuables, c'est quoi, le niveau de risque que vous avez mis sur la table? Parce qu'au-delà d'un retour du cirque au niveau de ses activités et de la reprise de ses activités avez-vous un plan, par rapport à des scénarios, à nous partager aujourd'hui, par rapport à vos discussions avec le cirque?

M. Fitzgibbon : Non, je ne divulguerai pas ce que je parle avec le cirque, ce serait inapproprié, encore une fois, mais, je peux vous assurer, on est un gouvernement qui évalue tous les risques. Et, comme j'ai dit tantôt, il y a certains risques qu'on va devoir prendre, là, pour des entreprises qui sont importantes pour le développement économique, mais en même temps je suis très, très conscient que c'est l'argent du public qu'on investit et je vais prendre les mesures en conséquence.

Alors, ce que je vais faire, c'est que, s'il y a une transaction et si jamais on annonce quelque chose, je vais être totalement transparent avec la population du Québec pour expliquer pourquoi nous aurions intervenu. Et je peux vous dire que, dans les prochains deux, trois mois, il va y avoir plusieurs transactions dans lesquelles le gouvernement va devoir être impliqué, comme vous avez, sans doute... vous n'êtes pas surpris de l'entendre.

M. Derraji : Donc, vous confirmez que le gouvernement du Québec va venir en support au Cirque du Soleil. Ça, on peut le comprendre aujourd'hui. La manière et les scénarios, vous êtes en train de discuter de ces scénarios, et j'imagine, avec les personnes impliquées sur le conseil du Cirque du Soleil.

• (10 h 40) •

M. Fitzgibbon : Bon. Premièrement, est-ce que le gouvernement va être impliqué avec le Cirque du Soleil? Je ne peux pas répondre oui à ça. Là, vous essayez de m'amener sur un terrain où je n'irai pas, là. Alors, vous avez compris que, la divulgation de choses privilégiées, je ne la divulguerai pas aujourd'hui. Et d'autre part il est clair qu'il y a un processus, il y a des gens qui regardent différentes alternatives. Alors, nous pourrions être là ou ne pas être là. Mais, si on est là, on va l'être de la bonne façon et, encore une fois, on va être prudents, hein, on va être rigoureux sur la position, la prise de risque, comme vous avez dit, à juste titre, il faut faire attention, c'est l'argent des citoyens. Mais, à ce moment-ci, ce serait inapproprié que je divulgue nos discussions avec les différents intervenants.

M. Derraji : Donc, je vais vous croire, M. le ministre. Donc, l'information que j'ai sur Bloomberg News, ce n'est pas une information véridique, donc on ne parle pas d'un montant de 355 millions de dollars et on ne parle pas d'une contribution des partenaires du cirque à hauteur de 50 millions de dollars. Donc, vous confirmez que cette information, elle n'est pas valide en date d'aujourd'hui.

M. Fitzgibbon : Je ne sais pas où vous vous en allez, M. le député de Nelligan. Je n'ai pas dit ça, j'ai dit qu'il ne faut pas toujours croire ce qu'on lit dans les journaux, il y a différents journaux, il n'y a pas rien que Bloomberg ou Média Communication. Alors, vous m'amenez sur un terrain que je n'irai pas. Alors, j'accepte votre commentaire et je ne commente pas. Je ne peux pas confirmer ou infirmer, ce serait inapproprié, encore une fois, pour les gens. Mais tout ce que je peux vous dire, et la position du Québec, c'est que le gouvernement du Québec est un gouvernement rigoureux, et on va faire attention comment on va dépenser l'argent des citoyens. Merci.

M. Derraji : Je vous confirme, je vous confirme, M. le ministre, je n'ai pas l'intention de vous ramener dans n'importe quel terrain. Le seul terrain que j'ai, c'est que j'ai vu une information sur un site qui est quand même très

respecté, c'est Bloomberg News, où il y a pas mal de transactions qui se passent avec des montants. Donc, j'ai été quand même prudent dans ma question.

C'est que je vous donne la possibilité de me confirmer ou d'annuler la proposition. La seule chose que... J'ai cru comprendre qu'il y a eu des discussions, on peut dire, aujourd'hui, et que le gouvernement du Québec est en discussion — je vais être prudent moi aussi — le gouvernement du Québec est en discussion avec les responsables du Cirque du Soleil pour voir comment il peut venir en support au Cirque du Soleil, mais aujourd'hui il n'y a pas un montant sur la table ni des scénarios sur la table.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, le gouvernement est en discussion avec des gens qui voudraient reprendre le Cirque du Soleil, ça, on peut dire ça. Deuxièmement, les montants, il y a différents montants qui sont évalués, je ne peux pas confirmer, je ne sais même pas moi-même aujourd'hui. Puis, troisièmement, écoutez, le gouvernement n'a pas besoin d'être dans le Cirque du Soleil. Il faut bien comprendre ça, là. Moi, je ne suis pas dans une position, ici... Puis je ne suis pas le directeur de l'investissement du gouvernement, là. Nous allons nous impliquer dans la mesure où le privé a besoin de notre support. Alors, on n'ira pas s'interférer dans le domaine du marché privé. Mais évidemment, si nous allons contribuer d'une façon quelconque dans un nouveau cirque du soleil, il y aura des conditions, de toute évidence, importantes autant au niveau rémunération, au niveau fiscal qu'au niveau structure de capital. On va le faire de la bonne façon. Mais ce n'est pas garanti qu'on va être à la table quand la partie va commencer à jouer.

M. Derraji : Merci, M. le ministre. Mon autre question que j'ai, c'est par rapport au programme fédéral qui implique que les propriétaires paient 25 % des loyers impayés. Donc, je ne sais pas c'est quoi, votre point de vue par rapport à ce programme. Est-ce que vous pensez que ce programme marche présentement au Québec ou pas?

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, on a entendu beaucoup de... C'est une question importante parce qu'évidemment on est très... Au gouvernement, nous sommes très, très soucieux de la santé de nos commerçants. Ça va de soi, on parle d'à peu près 30 000 commerces au Québec, on parle de 22 000 restaurateurs. Les chiffres sont plus ou moins exacts, là, mais, je pense, c'est l'ordre de grandeur. Et c'est sûr qu'avec le retard de l'ouverture, on parle de Montréal, par exemple, il faut être soucieux de la santé de nos commerçants, j'en suis pleinement conscient.

Le programme du fédéral qui accorde, pour trois mois de loyer, une répartition du risque entre, 25 %, le locataire, 25 %, le propriétaire immobilier et, 50 %, les gouvernements, nous et le fédéral, je pense que c'est un bon programme. Ce qu'on voit à date, c'est qu'il y a beaucoup de bruit sur la ligne, si je pourrais dire, où peut-être certains propriétaires immobiliers ne semblent pas confortables de prendre le risque de 25 %. On entend ça à plusieurs places. Par contre, je pense qu'on va le savoir plus la semaine prochaine, quand les programmes vont être déposés. Et je suis en communication avec mes homologues au fédéral, parce que ce programme-là, je pense, est important comme première phase pour nos commerçants. Est-ce qu'il va réussir? Votre vue est aussi bonne que la mienne. Il y a un peu de bruit sur la ligne, mais je pense qu'à un moment donné il va falloir s'assurer qu'il y ait quelque chose qui soit fait pour les commerçants.

M. Derraji : Mais vous avez raison. Et je pense que nous avons entendu le même bruit, moi et vous. Moi aussi, j'ai entendu que ça ne marche pas, ce programme. Et c'est pour cela, je vous soumetts l'idée, si jamais... je ne sais pas vos discussions avec le fédéral, si on peut demander au fédéral d'ajuster le programme, des pistes de solution aussi pour aider les propriétaires et les locataires des loyers commerciaux pour acquitter les frais. Parce que l'impact des loyers, on va le voir dans la prochaine question que j'ai, aussi, il est très important. Donc, je pense qu'on partage, les deux, cette préoccupation.

Donc, en cas que ce programme fédéral, qui marche ailleurs dans le Canada, mais pas au Québec... Est-ce que vous comptez s'ajuster ou mettre en place un autre programme pour venir en aide à nos commerçants qui souffrent avec les frais des loyers?

M. Fitzgibbon : Écoutez, premièrement, je suis d'accord avec vous que, le programme, on veut qu'il fonctionne. Est-ce qu'il y a des ajustements qui doivent être faits? J'ai eu des discussions avec deux ministres sur ce sujet-là pour voir est-ce qu'on peut ajuster le programme pour avoir un meilleur incitatif pour les propriétaires immobiliers qui font face à, quand même, une situation où ils doivent eux-mêmes assumer une perte de 25 % du loyer. La question, évidemment, c'est : S'ils ne font pas d'aménagement, est-ce qu'ils vont avoir un client en bout de piste? C'est une espèce d'évaluation du risque que tout le monde doit faire.

Maintenant, il est clair qu'avec le sous-ministre de l'Économie, M. Bahan, nous travaillons présentement, au moment où on se parle, d'analyser l'ampleur des enjeux pour les commerçants, parce qu'il y a des enjeux en jeu, puis on sait très bien que, dans leur cas, certains d'entre eux ne sont pas au point mort avant peut-être plusieurs mois. Alors, c'est quoi, le rôle du gouvernement à ce moment-là?

Il est clair qu'on regarde des programmes. Ce n'est pas facile parce que, tu sais, le nombre de commerçants en cause est important. Certains vont prendre une autre route, la route plus légale, hein, de déposer leur bilan, de faire une restructuration qui va permettre de revoir, dans leur cas, des loyers qui vont être plus basés sur le marché. Mais d'autres n'ont pas ce loisir-là. Donc, écoutez, je suis totalement conscient et alerte au fait qu'on a un enjeu sur les mains présentement.

M. Derraji : Comme vous le savez, M. le ministre, les loyers jouent un rôle important, et il y a aussi les taxes foncières. Et nous avons eu beaucoup de restaurateurs qui parlent, et là ils doivent payer les taxes foncières.

C'est quoi, votre point de vue par rapport à ça? Ils n'ont pas de revenu, ils doivent payer leurs taxes, ces restaurateurs, il y a le problème des loyers.

M. Fitzgibbon : Écoutez... oups! Écoutez...

(Panne de son)

M. Derraji : On ne vous entend pas, M. le ministre.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre...

M. Fitzgibbon : Je me parlais à moi-même. Je me parlais à moi-même.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bon.

M. Fitzgibbon : Alors, écoutez, l'enjeu que nous avons, évidemment, c'est que c'est un vase communicant, tout ça, hein? C'est qu'on pourrait dire demain matin : Il n'y a plus de taxes municipales. Bien, ce qui va arriver, il va falloir que le gouvernement donne des subventions ou des paiements aux villes.

Alors, clairement, il y a trois enjeux importants pour les commerces. Il y a le loyer, les taxes et les salaires. Donc, au niveau salaires, je pense qu'on est appropriés, on est corrects pour l'instant. Au niveau des taxes, est-ce que les villes commencent à regarder des programmes de report de taxes? Il y a toutes sortes de discussions qui ont lieu présentement, et c'est clair qu'on est en discussion avec le MAMH, en discussion avec les municipalités pour voir comment eux peuvent faire leur part à l'intérieur de leurs budgets. Et, pour les loyers, bien, on en a parlé tantôt.

Alors, que ce soient des taxes, que ce soit du loyer, que ce soient des remboursements de certaines dépenses, c'est la même...

(Panne de son)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Encore une fois, M. le ministre, on ne vous entend plus. Vous devez vous accrocher quelque part. C'est bon. On voit que...

M. Fitzgibbon : Je pense que c'est mon cartable, sur mon clavier. Je m'excuse. Alors, je recommence. Alors, j'ai dit : Il y a des vases communicants. Les taxes, les salaires et les loyers sont les trois composantes importantes pour les commerçants. Alors, définitivement, on est à l'écoute des différentes possibilités, on analyse ça et, avec notre sous-ministre, mon sous-ministre, M. David Bahan, on va prendre position sur ça rapidement, de concert avec, évidemment, l'efficacité du programme fédéral, qu'on va comprendre mieux d'ici quelques jours.

M. Derraji : Ma dernière question avant de céder la parole à mon collègue. Votre collègue la ministre du Tourisme a dit à deux reprises aujourd'hui qu'un guide serait disponible pour les restaurateurs. Mais apparemment qu'il y travaille, et non qu'il est prêt. Donc, où vous êtes rendus par rapport au guide, au niveau de la reprise des restaurateurs et de tout ce qui touche la restauration?

M. Fitzgibbon : Écoutez, donc, la question de la restauration, ça relève du MAPAQ, le ministère de l'Agriculture, au niveau alimentaire. Et j'ai des discussions avec eux et avec M. Boulet, le ministre du Travail. Premièrement, ce qui doit arriver, c'est que ça prend un protocole sanitaire, qui est la responsabilité du CNESST. Alors, présentement, ils travaillent sur ça. Le guide est pratiquement terminé, mais il n'est pas encore disponible. Deuxièmement, Santé publique va devoir regarder notre plan économique, et on a parlé de ça la dernière fois qu'on a discuté, on a un plan économique très clair, ou une séquence de réouverture de l'économie très claire, les différents chantiers qui ne sont pas encore réouverts. On pense à plusieurs chantiers, dont la restauration, dont les hôtels, dont les soins de santé personnels.

Alors, on est en discussion avec la Santé publique, et, quand la Santé publique va être capable de donner une date de réouverture, on aura au même moment le protocole, le guide qui va être disponible. Mais ce ne sera pas aujourd'hui.

• (10 h 50) •

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci pour l'échange. Nous laissons maintenant la parole au député de Robert-Baldwin, il vous reste 3 min 50 s.

M. Leitão : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Trois minutes? Alors, je remercie mon collègue député de Nelligan de me laisser trois minutes.

Bon, M. le ministre, alors on va y aller rapidement par, justement, ce que vous venez de mentionner. Donc, vous avez un plan très clair, et je n'ai pas besoin de savoir les dates. Je comprends très bien que les dates, c'est à être déterminé avec la Santé publique. Donc, le quand m'intéresse beaucoup moins que le comment. Alors, dans ce plan que vous avez... Pouvez-vous d'abord nous partager ce plan-là, sans nécessairement indiquer des dates, parce que les dates, ce n'est pas ça, l'enjeu, mais quelle est la séquence des secteurs qui vont sortir de leur confinement?

M. Fitzgibbon : Écoutez, bien, premièrement, vous avez raison, les dates, je ne les connais pas, évidemment, parce qu'on va voir ce qui va se passer avec Montréal, entre autres, là. On voit que, dans les régions à date... Je suis très

heureux de voir que la réouverture qu'on a bien posée sur la construction et le manufacturier va très bien à date. On a des très bonnes nouvelles.

Alors, écoutez, ce qui s'en vient, c'est clair qu'on va avoir tout le côté des soins de santé personnels. On a aussi toute la question de la restauration. On a la question aussi du tourisme, des hôtels. Alors, je regarde ma liste, ici, on a un plan très, très, très séquentiellement établi, des protocoles qui sont en train de s'écrire. Alors, écoutez, on a, je dirais, sept plans qui s'en viennent, qui vont être annoncés dans les prochaines semaines, on espère. Et Santé publique est totalement immergée dans ce plan-là et regarde, selon les données que nous recevons sur les cas, à quelle vitesse on va pouvoir aller, tout en respectant l'enjeu Montréal versus les régions.

M. Leitão : Très bien, merci. Écoutez, encore une fois, je comprends très bien l'enjeu d'indiquer des dates, et ce n'est pas l'objectif ici, mais je pense que ça serait d'une très grande utilité publique si les grandes lignes de ce plan pourraient être communiquées avec la population, donc que tout le monde sache quels sont les secteurs, quelle est la séquence des événements. Je pense que ça serait d'une très grande utilité. Et je vous invite à déposer ce plan à la commission, les grandes lignes, sans nécessairement indiquer de dates, parce qu'on comprend tous que les dates ne sont pas possibles.

Maintenant, j'aimerais revenir à la question du début, du Cirque du Soleil, mais sans parler du cirque. Je comprends très bien la transaction possible, je ne veux pas de détails. Mais ma question est la suivante, et peut-être qu'il faudra qu'on revienne après, mais ma question est la suivante, et je pense qu'elle est importante : Est-ce que votre approche, au Développement économique, va être une approche transactionnelle, donc vous allez soutenir des entreprises au fur et à mesure qu'il y a des demandes de soutien, ou est-ce que vous avez une stratégie sectorielle? Donc, pour le Cirque du Soleil, est-ce que c'est seulement le Cirque du Soleil ou est-ce que vous avez une stratégie pour toute l'industrie culturelle, spectacles, etc.? Parce que je pense que c'est un peu ça que nous aimerions savoir, au-delà des transactions en particulier, quelle est l'approche sectorielle.

M. Fitzgibbon : O.K. Écoutez, premièrement, nous avons les deux, parce qu'effectivement que le ministère de l'Économie agisse seulement sur les demandes spécifiques d'entreprises serait probablement une erreur. Alors, il faut comprendre comment fonctionne toute la relance économique. Nous avons des ministères, comme l'Agriculture, le Tourisme, la Culture, l'Énergie, l'Environnement, tous ces secteurs-là évidemment établissent des programmes sectoriels pour leur environnement. Si on parle de tourisme ou de culture, particulièrement ici parlons de culture, ma collègue Nathalie Roy a un plan très précis qu'elle discute présentement avec le ministère des Finances, le Conseil du trésor, et l'Économie est relié à ça, parce que, dans le domaine culturel, nous avons...

La Présidente (Mme Isabelle) : M. le ministre, le temps est écoulé pour le premier bloc. On va souhaiter que vous puissiez continuer la réponse dans le dernier bloc, qui sera accordé à l'opposition officielle. Alors, merci pour l'échange.

Nous procédons maintenant au deuxième groupe d'opposition. M. le député de Rosemont, vous disposez de 15 minutes. La parole est à vous.

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Salutation aux collègues. Je coupe court dans les mondanités parce que je n'ai pas beaucoup de temps et j'ai beaucoup de questions. M. le ministre, bonjour, merci d'être là.

Je vais revenir sur un sujet qu'on a abordé la dernière fois. J'ai mis ma cravate à flamants roses aujourd'hui pour parler des paradis fiscaux, ça me rappelle toujours ça. Votre question m'a laissé un peu déçu, je dois le dire, quoique je n'ai pas été totalement surpris. Alors, je vous la repose : Oui ou non, est-ce que votre gouvernement est d'accord pour donner de l'aide à des entreprises qui cachent de l'argent ou qui passent par les paradis fiscaux? Oui ou non?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, merci de la question, mais on ne peut pas répondre oui ou non à une question comme ça. Paradis fiscal, c'est un domaine qui est très galvaudé. Je vais répondre avec le fait... Je vais revenir à la même réponse que l'autre fois. En 2017, le ministère des Finances avait regardé quels étaient les manques, les besoins au niveau du gouvernement... pas les besoins, mais les manques, au niveau du gouvernement, au niveau de la fiscalité internationale. Il y avait trois éléments qui avaient été identifiés. Il y a des sociétés qui font de l'évasion fiscale, donc qui cachent des revenus. C'est clair que, dans ces cas-là... on parle d'un montant qui est assez important, là, de 260 millions, qui avait été évalué. C'est clair que ça, on ne peut pas permettre que ça survienne, et, les sociétés qui seraient reconnues criminellement responsables d'avoir caché de l'argent, on ne les aidera pas. La deuxième problématique était sur la taxe de vente. On l'a réglée en grande partie. Puis le troisième, c'est la fiscalité abusive, les prix de transfert. Alors, c'est sûr que les gens qui abusent des prix de transfert et qui sont reconnus coupables ne devraient pas non plus être... ne devraient pas être supportés par le gouvernement.

Alors, je vais répondre à ça parce que le paradis fiscal, en soi... Il y a beaucoup d'entreprises qui ont des opérations dans des places où il n'y a pas d'impôt, puis ils ont des opérations, auquel cas...

M. Marissal : M. le ministre, j'ai posé une question courte, on va essayer de faire des réponses courtes aussi, sinon on n'y arrivera pas. Si vous n'êtes pas capable de répondre oui ou non, c'est que vous répondez oui. Par la logique, c'est que, donc, dans certains cas, ça sera oui. Je vous remercie de la réponse.

La discussion est d'autant plus intéressante quand on parle du Cirque du Soleil. Comme mes collègues libéraux en ont parlé, Guy Laliberté revient dans le décor, apparemment. TPG holdings, au Texas, est aussi dans le décor, c'est le propriétaire actuel. Ces gens fricotent, c'est connu, dans les paradis fiscaux. Dites-moi, là, vous n'allez pas entraîner les

Québécois... Vous avez dit, là : C'est l'argent des Québécois. Vous n'allez pas entraîner les Québécois dans une aventure financière avec des gens qui fricotent dans les paradis fiscaux? S'il vous plaît, dites-moi que vous ne ferez pas ça.

M. Fitzgibbon : Vraiment, vous mélangez les choses. Le Cirque du Soleil paie ses impôts au Québec et n'a jamais été accusé de fricoter, je... votre mot, là. Alors, je crois qu'il faut faire attention, là, vous mettez des choses, là, qui ne sont pas la réalité. Le Cirque du Soleil paie tous ses impôts au Québec et au Canada. Si on aide le Cirque du Soleil, on va être heureux de les aider. C'est ça, la réponse à votre question.

M. Marissal : Y compris avec des gens, c'est notoire, qui cachent de l'argent et qui passent par des paradis fiscaux. L'entreprise, c'est une chose, ses propriétaires, c'en est une autre.

M. Fitzgibbon : Je pense que vous faites des accusations qui sont non fondées. Je pense qu'avant de faire des accusations comme ça on devrait regarder la situation. Vous accusez des gens de cacher de l'impôt. Alors, tant mieux si vous le savez, moi, je ne le sais pas.

M. Marissal : Je n'accuse personne, je relate des faits qui sont connus. Les îles Caïmans, c'est un paradis fiscal connu, un régime douteux. Je pose des questions, à savoir si, dans votre éthique d'investissement, on considérera ce genre de questions.

M. Fitzgibbon : Je répète la réponse pour la première question : Nous allons aider des sociétés qui respectent les règles fiscales. Nous, comme gouvernement du Québec, on ne supporte pas les sociétés qui vont faire de l'évasion fiscale, de cacher des choses, de fricoter, un mot que vous m'avez appris, mais on regarde la société dans laquelle on investit. Le Cirque du Soleil respecte toutes les règles fiscales, et, oui, on va pouvoir les aider si besoin il y a.

M. Marissal : «Fricoter», c'est un sale mot, qui est péjoratif, hein, qui cache quelque chose, qui n'est pas clair. Ce que vous m'avez répondu la dernière fois, puis je comprends que c'est la même chose aujourd'hui, c'est : En matière de paradis fiscaux, tout le monde le fait, fais-le donc, comme disait la bonne vieille pub de bière quand vous et moi, nous étions jeunes. Alors, c'est ça, la théorie, c'est : tout le monde le fait, fais-le donc, puis c'est bien correct?

M. Fitzgibbon : Ce n'est pas ça que j'ai dit, du tout...

M. Marissal : Il y a des pays, M. le ministre, comme le Danemark, qui ont dit : «No way», pas d'argent à ces entreprises qui sont dans les paradis fiscaux. C'est clair.

M. Jacques : Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, j'inviterais le député de Rosemont à ne pas prêter trop d'intentions, là, s'il vous plaît. Alors, on fera attention, s'il vous plaît.

M. Jacques : Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui?

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. Et c'était là-dessus que je voulais intervenir, d'ailleurs. M. le député de Rosemont prête beaucoup d'intentions à M. le ministre depuis le début. Et aussi je l'inviterais à s'adresser aussi...

M. Marissal : Il n'y a aucune intention, je ne prête aucune intention.

M. Jacques : ...à la présidence, parce qu'il s'adresse beaucoup au ministre aussi. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Merci, député de Mégantic. Ça va. Alors, nous poursuivons l'échange, s'il vous plaît.

• (11 heures) •

M. Marissal : Merci au député de Mégantic de manger mon temps. Puis, en passant, là, les amis libéraux ont fait la même chose, ils ont parlé directement au ministre. Alors, Mme la Présidente, je m'adresse à vous.

Parlons maintenant de l'impôt des fiscalités. Je sais, M. le ministre... Mme la Présidente, je sais que M. le ministre s'intéresse beaucoup à cette question. Nous aussi. On a fait nos devoirs, on a fait nos lectures. On a proposé quelque chose qu'on pourrait appeler l'impôt COVID ou l'impôt de guerre, une contribution auprès des entreprises, demandée auprès des entreprises qui font des profits, évidemment, pour redonner un coup de pouce à l'économie, parce qu'on va en avoir besoin, et évidemment considérant que ces entreprises font des profits et que d'autres vont vraiment tirer le diable par la queue et vont peut-être périr. J'aimerais entendre le ministre sur une idée d'un impôt de guerre ou un impôt COVID.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, premièrement, le côté fiscal émane ou est responsabilité de mon collègue Eric Girard, qui a été très clair récemment, hier, qu'il n'y aurait pas d'impôt additionnel. C'était hors de question. Moi,

d'un côté économique, c'est clair qu'on regarde la situation aujourd'hui, et on veut voir... on aimerait voir que des sociétés qui pourraient bénéficier de la crise du COVID puissent avoir le devoir civique de pouvoir remettre un peu de ces argent-là dans d'autres secteurs qui en ont besoin. Je ne pense pas que d'avoir un impôt sur les corporations soit la mesure à prendre nécessairement.

Mais je vois déjà des entreprises, sans les nommer, qui ont posé des gestes, des gestes tangibles pour aider ceux qui sont plus démunis. Alors, je pense que le principe de répartir la richesse fait du sens. Il y a une limite à ce qu'on peut faire, et la position du gouvernement a été qu'aujourd'hui de faire une taxation additionnelle n'était pas approprié. Mais je pense qu'on peut arriver à une répartition de d'autres façons.

M. Marissal : Donc, je comprends que, pour vous, même si ce n'est pas directement dans votre juridiction, vous êtes quand même le ministre de l'Économie, pour vous, il n'est pas question d'avoir une ponction supplémentaire, ne serait-ce que temporaire, auprès des entreprises très profitables, j'entends?

M. Fitzgibbon : Pas via une taxation.

M. Marissal : D'accord. Ça a le mérite d'être clair. Plusieurs pays, et non les moindres, des pays de l'OCDE, ont décidé de ne pas donner d'aide gouvernementale à des entreprises qui, d'aventure, verseraient des dividendes à leurs actionnaires. Qu'est-ce que vous pensez de ça?

M. Fitzgibbon : Je pense que c'est une bonne mesure. Je pense que... Premièrement, pour moi, ce qui est important, c'est : l'argent que nous allons mettre en disponibilité doit servir à l'entreprise. Ça, c'est clair. Je suis 100 % d'accord avec ça. Donc, on veut éliminer, par exemple, des primes de départ qui seraient excédentaires ou qui seraient trop grosses, on veut éviter de payer des bonis sur ça. Alors, je pense que... pas «je pense», mais... Des dividendes, évidemment, aussi. Parce que, si on met de l'argent dans une société puis l'argent sort de l'autre côté aux actionnaires, on défait l'intention qui était... Alors, je suis d'accord avec ce genre de politique là.

Et d'ailleurs, chez Investissement Québec, pour rassurer le député, le collègue, nous avons carrément des politiques à cet effet-là, pour s'assurer que l'argent serve à l'objectif recherché, à savoir s'occuper de l'entreprise. Je suis entièrement d'accord avec ça.

M. Marissal : Je veux juste être sûr, Mme la Présidente, que je comprenne bien M. le ministre. Est-ce qu'on parle aussi de ne pas donner d'aide aux entreprises qui versent des dividendes à leurs actionnaires? Parce que, là, on a parlé de rémunération ou de bonis. Puis je suis content d'entendre le ministre dire ça. Ce n'est pas la première fois qu'il le dit, puis j'espère que ça sera le cas, et je pense que ça sera le cas, effectivement. Mais spécifiquement sur les dividendes versés aux actionnaires.

M. Fitzgibbon : Écoutez, il faut faire attention, il ne faut pas généraliser non plus. Les dividendes d'une compagnie privée, c'est sûr que la réponse, ça va être non, c'est de la rémunération cachée. Dans le cas d'une compagnie publique, par exemple, qui aurait un dividende de 2 % de son capital puis qui aurait besoin d'un prêt COVID de quelques millions de dollars, on pourrait permettre que des dividendes normaux soient payés, mais on va se servir d'une clause qui va dire qu'il n'y aura pas de dividendes excédentaires pour faire fi à l'intention que... de ne pas payer des bonis ou payer des rémunérations qui seraient hors proportion, là. Alors, il faut faire attention, là, parce qu'il y a des compagnies de dividendes, c'est une partie normale de leurs opérations. Si le dividende est normalisé, c'est correct. Mais pas de dividendes accrus pour compenser sur des salaires qui ne seraient pas payés.

M. Marissal : Auriez-vous un message à envoyer aux entreprises, là, qui pourraient être tentées quand même de faire comme «business as usual» puis de verser? Est-ce que vous voulez leur dire? Puis je ne veux pas vous mettre des mots dans la bouche, là.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, non... (panne de son) ...population. Je peux vous dire que, chez Investissement Québec, on a eu à peu près 500 demandes, là, de... grosso modo, des prêts de programme PACTE puis on en a plusieurs milliers au niveau des FLI. Puis je peux vous dire qu'à date la plupart des compagnies arrivent avec, eux-mêmes... il y a des sociétés qui nous arrivent avec un programme de rémunération qui est peut-être plus contraignant que nous aurions demandé.

Alors, moi, je pense que... Moi, je donne beaucoup, beaucoup de crédit aux entrepreneurs du Québec puis aux entreprises qui viennent nous voir. Ils réalisent, si le gouvernement doit aider, bien, qu'il y a un prix à payer. Puis, je pense, le prix à payer, c'est s'assurer que l'argent des contribuables n'aille pas dans les poches des dirigeants, mais plutôt dans l'entreprise, là. Je pense que... J'envoie le message, mais je ne pense pas que c'est un message qui est dur à envoyer, et qui est très bien reçu de la part des entreprises, généralement.

M. Marissal : Très bien. Autre sujet, Panier bleu. Vous avez lancé ça il y a à peu près un mois. Ça avait été très bien reçu, ça a généré beaucoup d'enthousiasme dans le milieu. Et malheureusement, puis je le dis avec regret, maintenant, ça génère plutôt de la déception, voire même un peu de colère dans certains milieux. Vous le savez comme moi, que, dans le milieu notamment des agences ou dans le milieu du commerce de détail et dans les SDC, ce qu'on dit, c'est que Le Panier bleu, c'est un bottin jaune, c'est les *Pages Jaunes* bleues, c'est un recueil. À part le bon coup de marketing que vous avez fait en lançant ça, parce que ça a été très, très bien reçu, là, on en est où puis ça sert à quoi, Le Panier bleu? Parce que, moi, les commerçants à qui je parle me disent que ça ne leur sert à rien.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, je respecte votre opinion. Moi, j'ai l'opinion totalement inverse de la vôtre. Je pense que c'est une très belle initiative. D'ailleurs, plus on en parle, en bien ou en mal, le fait qu'on en parle beaucoup, je pense, confirme le fait que c'est une initiative, je pense, qui était très bien appropriée.

Bon, il faut retourner un peu à l'origine. Le Panier bleu n'est pas transactionnel, pourrait le devenir, mais, si on avait voulu faire Le Panier bleu transactionnel, on l'aurait lancé en 2021. Alors, la COVID, c'est là. Je pense que c'est une occasion extraordinaire pour faire un maillage entre les commerçants et la population. On a un système de géolocalisation, on a changé même le gestionnaire informatique. On a plus de 20 000 commerçants qui sont en ligne déjà. Donc, ces 20 000 là, je pense, certains apprécient un volume additionnel.

Écoutez, il est-u parfait, Le Panier bleu? La réponse, c'est non, vous avez raison. Il devrait être plus transactionnel, il devrait y avoir plus d'identifications de productions locales. Puis je vais conclure en disant qu'il y avait deux objectifs à ce panier-là : de rendre les commerçants plus transactionnels en ligne, seulement 20 % des commerces au Québec sont en ligne, et, deuxièmement, d'avoir une production locale accrue. Les deux objectifs, je pense, vont être accomplis. Mais il faut avoir du temps, puis on va mettre d'autre argent dans Le Panier bleu. Je pense qu'il va évoluer dans le temps. Il n'est pas parfait, mais je pense que c'est un bon point de départ.

M. Marissal : Bien, M. le ministre, vendredi, c'est jour de recyclage à Rosemont. Vous allez comprendre pourquoi je vous dis ça. En marchant vers mon bureau ce matin, là, une maison sur trois, il y a une boîte d'Amazon qui est au recyclage ce matin, une sur trois, je n'exagère même pas, et plusieurs boîtes. Là, Amazon est mort de rire, là. Vous avez vu, Jeff Bezos a franchi le cap du trillion, sa fortune personnelle. Ses affaires vont bien. Quand je parlais d'entreprises qui marchent bien, là, celle-là, elle marche super bien. Pourquoi on n'est pas capables, au Québec, d'avoir fait mieux qu'un bottin? Quand je vous en parle, vous dites toujours : C'est compliqué. Moi, je suis pas mal sûr que les premiers ingénieurs qui sont montés à la Baie-James dans les années 60, ils ont dû se dire : Ça va être compliqué. Mais on l'a fait pareil. Comment ça se fait qu'on n'est pas capables puis qu'on laisse toute la place à Amazon?

M. Fitzgibbon : Écoutez, avec le respect que je vous dois, allez parler à Jeff Bezos, demandez-lui combien de temps ça lui a pris de lancer Amazon, combien d'argent ça lui a pris. On parle de millions et de millions. Écoutez, je serais la personne la plus heureuse du gouvernement si nous pouvions avoir un Panier bleu transactionnel avec des produits québécois, je serais très heureux aussi, on partage le même objectif. Je pense qu'il faut être réaliste. Et je pense qu'avoir voulu attendre de lancer un Amazon Québec structuré, ça aurait pris des années et des dizaines de millions de dollars.

Ce qu'on a voulu faire comme gouvernement, c'est supporter une initiative qui va éventuellement s'en aller vers ça, dans un OBNL, donc il n'y a pas de paiements qui sont faits à des entrepreneurs, et de greffer, sous-jacent à ça, des gens qui vont faire la chaîne logistique, des gens qui vont faire ce côté transactionnel.

Et honnêtement vous avez raison que c'était décevant de voir les boîtes d'Amazon. Je suis comme vous. Mais en même temps je me dis : On a lancé quelque chose, il y a une mobilisation. Il y a des gens comme vous qui se disent : Ça ne va pas assez vite. Mais c'est bon d'avoir des gens comme vous qui disent ça, ça va nous faire accélérer. Et, quand le gouvernement va mettre d'autre argent là-dedans pour pouvoir supporter une structure, vous allez nous supporter, j'en suis sûr.

Alors, je partage votre frustration, je dirais juste : Ce n'est pas facile de lancer le programme comme ça, en deux, trois, quatre mois. Alors, considérant d'où on est partis, je pense, ce n'est pas si pire, mais ce n'est pas parfait.

M. Marissal : Dernière question très rapide, M. le ministre. Le contrat de 1,7 million donné sans appel d'offres à McKinsey, ça fait grincer beaucoup de dents dans le milieu de la création des agences au Québec. Qu'est-ce que vous leur répondez, à ces gens-là?

M. Fitzgibbon : Écoutez, c'est un contrat qui a été négocié par le bureau du premier ministre. Il faut comprendre qu'en période de crise le bureau du premier ministre est en contrôle de beaucoup d'éléments. Bon, moi, j'ai vu une partie du travail de McKinsey qui a été fait sur la relance économique, parce que M. Bahan et moi-même étions parties prenantes de ça, mais le programme est beaucoup plus large que ça.

Écoutez, on navigue dans le brouillard, on le sait tous. Alors, le gouvernement a décidé de s'engager des gens qui vont lui donner des vues internationales. Il y a d'autres personnes qui vivent la même situation que nous autres. Alors, je ne peux pas commenter sur le mandat, je ne l'ai pas vu, mais je pense que c'est un... Dans les circonstances, il fallait avoir des gens qui nous aident, qui aident le gouvernement, qui aident le bureau du premier ministre, qui soient qualifiés, qui connaissent ce qui se passe dans le monde. Donc, mon commentaire va s'arrêter là.

• (11 h 10) •

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour l'échange. Je tiens à signaler d'ailleurs qu'on a suspendu le temps pour les questions de règlement, M. le député de Rosemont.

M. Marissal : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, écoutez, il vous restait deux, trois secondes, je les ai prises. Alors, merci pour le bel échange.

M. Marissal : Je vous les donne.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Nous allons procéder maintenant au bloc d'intervention du troisième groupe d'opposition, avec M. le député de René-Lévesque.

M. Ouellet : Merci. Bonjour, tout le monde, gens de la commission. C'est un plaisir de vous retrouver et de parler d'économie en ce vendredi. Depuis le début de la crise, le gouvernement s'emploie à gérer la situation sanitaire à la lumière de l'information disponible. Plusieurs images ont été employées, telles qu'«on construit l'avion en plein vol».

C'est vrai que les données scientifiques arrivent au compte-goutte et qu'elles nous forcent à nous ajuster au quotidien. Par contre, ce qui arrive à grand goulot, c'est l'information sur la situation économique. Dans les tableaux de bord, les voyants sont au rouge, et les instruments de navigation sont sans équivoque, il faut atterrir d'urgence. Selon le dernier sondage effectué par la FCEI, le coût de la fermeture des entreprises ne cesse d'augmenter. Seulement 30 % des répondants québécois sont certains que leur entreprise va survivre, et 11 % en doutent. Au Québec, 48 % des répondants se sentent abandonnés par le gouvernement, 44 % des répondants doutent que la nouvelle réalité soit viable pour leurs entreprises. Oui, cette crise, elle va avoir une fin. Cependant, beaucoup d'entreprises vont manquer d'altitude une fois arrivées de l'autre côté. Elles sont tellement chargées de dettes qu'elles vont simplement piquer du nez à la sortie de crise.

Je comprends l'approche du ministre de l'Économie. C'est un banquier qui gère le risque, qui calcule le rendement et qui observe les lois naturelles du marché. Mais je pense que, dans certains cas, il fait fausse route. Ce n'est plus le temps d'octroyer des prêts et des garanties de prêt, je pense que le gouvernement doit aller un peu plus loin. Les PME sont le poumon de l'économie, et, dans plusieurs régions du Québec, c'est le tissu économique même qui est fragilisé.

Donc, ma question au ministre de l'Économie : Quand est-ce qu'il va offrir, prochainement, des liquidités sans condition, sans intérêt aux entreprises?

M. Fitzgibbon : Écoutez, j'accepte le commentaire et je vais revenir un peu en arrière. Nous avons dit : Dans la crise, dans la période d'hibernation, le plus important, c'est d'offrir des liquidités autant aux citoyens qu'aux entreprises. Alors, je pense qu'aux citoyens on a évidemment le programme que le fédéral a mis en place, je pense, que tout le monde accepte, c'est un programme qui est efficace. Il y a peut-être des lacunes à quelque part, mais, grosso modo, c'est un programme efficace.

Pour les entreprises, on a le programme fédéral du prêt de 40 000 \$, on a le PACTE puis on a le FLI, le programme des fonds locaux d'investissement. À ce moment-ci, on a un nombre important, on a au-dessus de 3 000 entreprises qui ont fait application au FLI, on a au-dessus de 500 entreprises qui ont fait application au PACTE puis on a à peu près 100 000 entreprises qui ont fait application au programme du fédéral de 40 000 \$. Je dirais qu'aujourd'hui il y a des petites brèches qu'il faut colmater. Puis je travaillais justement avec la ministre Mélanie Joly ce matin sur un programme qu'on va lancer bientôt pour les petites entreprises qui n'ont pas accès aux 40 000 \$ ou même au FLI. Moi, je pense qu'au niveau des liquidités on est corrects.

Par contre, je suis d'accord que, dans plusieurs entreprises, on parlait tantôt des 30 000 commerces, on parlait des 22 000 restaurants, ces entreprises-là, juste de la dette n'est pas suffisant. Au moment où on se parle, là, il y a quatre éléments qui sont considérés : tourisme, Mme Proulx travaille sur un programme très élaboré que j'ai vu; culture, dans lequel je suis impliqué aussi; restauration, dans lequel M. Lamontagne travaille; et commerce, qui est dans le giron du ministre de l'Économie. Ces quatre secteurs-là, entre autres, je reconnais, nous reconnaissons qu'il va y avoir des besoins qui vont être autres que juste avoir des prêts traditionnels. On regarde présentement quels seront ces programmes, et je pense qu'on va être capables d'annoncer, possiblement, des programmes pour aider les joueurs dans ces quatre secteurs-là, qui vont, on l'espère, permettre que la plupart puissent survivre.

C'est sûr qu'il y a naturellement des gens qui ferment, dans ces entreprises-là, et ça va continuer, ce n'est pas à cause du COVID qu'on va les garder en vie. Mais il faut minimiser, je suis d'accord avec vous, il faut minimiser l'impact négatif, la fermeture de ces entreprises-là, tout en restant rigoureux au niveau du gouvernement. Mais nous sommes conscients qu'il faut faire ça. Mais présentement je suis à l'aise de voir qu'il y a assez de liquidités dans notre système. Mais liquidités et prêts n'est pas nécessairement suffisant pour certaines entreprises, on le reconnaît.

M. Ouellet : Donc, si je comprends bien, M. le ministre, dans le secteur du tourisme, secteur de la culture, secteur de la restauration et du commerce, il y aura de la subvention offerte prochainement?

M. Fitzgibbon : Bien, il y aura des programmes qui... Ça peut être des prêts, pardon, il y a plusieurs façons d'arriver avec des programmes. Mais il faut faire des choses qui vont être juste... qui vont être autres que des prêts traditionnels, je vous l'accorde. Ça peut être de l'équité, en passant. Je travaille avec différents groupes, il y a beaucoup de ces sociétés-là qui ont besoin de capitaux, qui ont besoin d'équité, alors pourquoi pas qu'on prenne des positions d'équité dans nos entreprises? Pas nous, le gouvernement, directement, mais via les agences.

Alors, je travaille avec toute la communauté financière. Parce que ce que vous reportez, on en est tous conscients, les banques aussi, les fonds d'investissement. Alors, tous les gens du Québec veulent travailler, et le gouvernement, avec M. Bihan, on travaille pour alimenter l'écosystème financier du Québec pour s'assurer qu'on puisse capitaliser nos entreprises pour qu'elles puissent survivre à travers cette période très difficile.

M. Ouellet : Mais est-ce que vous pouvez dire le mot «subvention» aujourd'hui, M. le ministre?

M. Fitzgibbon : Bien, subvention, c'est une... Il pourrait y avoir des crédits qui vont être donnés. «Subvention», c'est un mot que je n'aime pas, là. Alors, on va parler d'un autre mot, là, on va parler d'une assistance qui ne sera pas un prêt. Je vais vous accorder ça.

M. Ouellet : O.K. O.K. On est dans la sémantique. On va passer à une autre question, qui est en parallèle un peu à ce qui se passe aussi dans la situation économique. Montréal vit une situation particulière, oui, sanitaire mais économique aussi. Malheureusement, tout risque d'être chamboulé pour la suite des choses du côté de Montréal. La métropole a fait sa part, elle a bonifié l'aide d'urgence aux petites entreprises en offrant un moratoire de six mois sur le remboursement des prêts, en prenant en charge les intérêts pendant cette période. Depuis, la ville de Montréal a ajouté 4 millions à même ses propres budgets pour offrir des subventions à des commerces et des entreprises d'économie locale. Est-ce que le gouvernement du Québec, présentement, étudie l'opportunité d'offrir à Montréal une nouvelle aide spécifique à la métropole pour faire face à cette crise économique présentement?

M. Fitzgibbon : La réponse, c'est oui. On travaille présentement même avec... je travaille avec Mélanie Joly sur un programme pour Montréal et d'autres régions aussi, Montréal particulièrement. Parce que c'est sûr qu'avec le déconfinement retardé il y a un enjeu, surtout pour les... on revient aux commerces, on revient aux petites entreprises. La réponse, c'est oui. Il ne faut pas oublier par contre que Montréal a reparti aussi, avec les chantiers de construction ou le manufacturier. Mais il n'y a pas de doute qu'il y a un pan de l'économie montréalaise qui est un petit peu en... bien, pas un petit peu, qui est en difficulté. Alors, oui, on regarde pour un programme, puis on regarde de le faire avec le fédéral, d'ailleurs.

M. Ouellet : Donc, c'est un programme fédéral-Québec versé directement à Montréal pour que Montréal puisse l'administrer, ou c'est Québec qui va l'administrer après entente avec le fédéral?

M. Fitzgibbon : Écoutez, les deux. Mais la clé, c'est... La clé, ce n'est pas ça. La clé, pour moi, c'est d'avoir les bonnes personnes qui sont dans la région de Montréal. Il y a des organismes à Montréal, que je ne nommerai pas, que vous connaissez, qui sont aptes à pouvoir décider de la bonne façon qui on va aider. Ça ne sera pas le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal qui va décider. Ça va être des gens qui ont comme métier de comprendre l'écosystème montréalais. Alors, on va passer par eux autres.

M. Ouellet : Donc, commerce international Montréal serait un exemple, ou l'organisme qui aide aussi les PME de Montréal, c'est ce que je comprends. Ça pourrait être ce genre d'organismes là...

M. Fitzgibbon : Oui.

M. Ouellet : ...ou les SDC.

M. Fitzgibbon : Oui. Bien, «all of the above». Avec M. Bhan, on regarde les différents organismes. Pour moi, c'est important d'avoir des gens qui sont qualifiés pour comprendre l'écosystème, comprendre le mode d'intervention. Et, le gouvernement, dans ces cas-là, plus c'est petit comme entreprise, il faut se servir de gens qui sont dans le marché, ce qu'on fait avec les FLI. Puis les FLI, ça fonctionne très bien. C'est à géométrie variable, il faut avouer, mais quand même il y a de l'efficacité, dans le système. Alors, nous, comme gouvernement, on n'ira pas choisir les PME, ce n'est pas notre travail, mais on va alimenter le système. Mais, en tout cas à Montréal, il y a plusieurs groupes qui sont capables de faire ce travail-là, puis on va travailler avec eux autres.

M. Ouellet : En terminant, M. le ministre, comptez-vous annoncer ça prochainement, en termes de jours ou en termes de semaines? Je sais que les gens de Montréal attendent, l'économie de Montréal aussi est sur pause. Donc, on peut s'attendre à quoi, comme échéancier?

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, on est là-dedans à temps plein. Là, aussitôt qu'on peut être clairs... Parce qu'il y a beaucoup de détails, évidemment, qu'il faut regarder. Je travaille avec des institutions financières, je travaille avec un paquet de monde, alors il faut être sûr que tout soit arimé. Moi, je n'aime pas annoncer les choses à la pièce. J'aimerais avoir un plan qui va être plus global, parce que, sinon, on est mélangés. Alors, on travaille intensément sur ça. Je ne peux pas dire que c'est jours ou semaines, mais ça va être bientôt, parce qu'évidemment il va être trop tard au mois de juillet, là.

M. Ouellet : Parfait. M. le ministre, le secteur de la restauration, le milieu des bars et de la restauration sont des entreprises très précaires, présentement, et importantes dans notre économie, et présentement ils sont frappés de plein fouet. En 2018, ça représentait 2,5 milliards en produits québécois qui ont été acquis par les restaurants, souvent à circuit court. Les restaurants et les bars représentent de 20 % à 25 % de l'offre des artères commerciales et des coeurs de villages. Ils sont des vecteurs de retombées économiques importantes pour les commerçants avoisinants.

Selon un dernier sondage, 77 % des restaurateurs se disent très inquiets ou extrêmement inquiets quant à leur capacité de payer leurs dépenses. 67 % des répondants ont perdu plus de 81 % de leur chiffre d'affaires en avril, comparativement au même mois l'année dernière. 81 % des répondants ont utilisé le compte d'urgence pour les entreprises. 48 % des répondants ont mis en place un service de livraison ou des mets à emporter pendant la crise, mais, pour une majorité, ce service n'a pas... permis de couvrir que 15 % des ventes habituelles.

Donc, vous avez parlé tout à l'heure qu'il y aurait peut-être un programme, pour le secteur de la restauration, qui pourrait être mis de l'avant. Vous n'aimez pas le mot «subvention», mais on peut penser que cette aide aurait la couleur et la saveur d'une subvention. Mais qu'est-ce qu'on fait avec les restaurateurs? On a plusieurs restaurateurs qui ont des idées,

on attend des nouvelles de la Sécurité publique aussi, parce qu'il y a des projets de loi sur les permis de restauration qui attendent le décret du gouvernement. Mais, à votre avis, M. le ministre, combien de restaurateurs on va perdre? Comment il va en rester en sortie de crise? Quel est le chiffre acceptable, pour vous, d'un nombre de restaurateurs qui devraient fermer?

• (11 h 20) •

M. Fitzgibbon : Écoutez, j'aimerais ça avoir une réponse à votre question. Le nombre... J'aimerais ça qu'on n'en perde aucun, là, mais disons que, bon an, mal an, on en perd 1 000 par année, à peu près, là, entre 800 et 1 000. Ça ne changera pas. Ça va probablement être plus que ça.

Mais, tu sais, ce qui est important pour moi, c'est que... Puis je suis d'accord avec vous, où je pense que... Première chose, quand on va réouvrir les restaurants? Et dans quel contexte allons-nous les réouvrir? Parce qu'il y a une différence. Je parlais des gens qui étaient en Floride, présentement, puis la Floride a réouvert les restaurants, je pense, la semaine passée, à 25 % d'occupation. Alors, c'est sûr que le protocole qui va être mis en place va dicter à quel moment ces entreprises-là vont devenir au moins un point mort de profitabilité. Plus le point mort va être retardé, plus, évidemment, de faire un prêt ne sera pas suffisant, puis il faut intervenir. Alors, c'est clair qu'on est en train de regarder quels sont les protocoles qu'on va mettre en place pour le retour à... la réouverture des restaurants.

D'autre part, on travaille aussi avec l'Association des restaurateurs. Mon collègue André Lamontagne leur parle régulièrement, moi, je leur ai parlé aussi via le tourisme, il y a des idées qui émanent des restaurateurs. Alors, ce n'est pas vrai que ça va être le gouvernement seul qui va décider comment est-ce qu'on va allouer les crédits qu'ils vont devoir mettre en place. Alors, je suis à l'aise que nos consultations, qui sont faites de façon assez ordonnée, je pense, nous donnent des bonnes idées des restaurateurs. On a une idée et on va avoir une idée encore plus claire quand allons-nous rouvrir les restaurants, dans quel contexte ils vont être réouverts.

Et là c'est plus facile pour nous de mettre des programmes en place pour, bon, des terrasses sur la rue, par exemple, n'importe quoi qui va faire en sorte que le trafic va augmenter. Et, s'il y a une déficience, il va falloir trouver une façon de compenser une partie pour qu'il permette le retour à la profitabilité. On revient au même point que, tantôt, je parlais avec M. le député de Nelligan : les loyers, les employés puis les taxes. Alors, il faut trouver une façon qu'on peut alléger et permettre aux bons opérateurs de pouvoir survivre cette période-là. Puis, en grande partie, ça dépend de c'est quoi, le moment où ils vont redevenir profitables. Puis ça, aujourd'hui, on n'est pas clairs sur ça parce qu'on n'a pas encore, même, annoncé quand on va les ouvrir.

Alors, c'est sûr, il va falloir en faire quelque chose, mais il faut aussi faire attention. On ne viendra pas donner 10 000 \$ à chacun des restaurants de Montréal ou du Québec, ça n'aurait pas de bon sens non plus, là. Il faut avoir un programme qui est modulé par rapport à l'efficience de l'opération aussi, il faut que les gens fassent leur part aussi. Mais, règle générale, je suis très à l'aise avec les revendications et les demandes qui sont faites, autant des commerces que des restaurateurs, qui prouvent que les gens sont diligents puis ne s'attendent pas à ce que le gouvernement fasse juste des contributions comme ça pour permettre le maintien du passé. Il faut s'ajuster aussi, là.

M. Ouellet : Merci beaucoup, M. le ministre. Le temps file, j'aurai encore deux dernières questions avec le temps qu'il me reste. Le 12 mai dernier, le président et chef de la direction de l'Association de l'aluminium du Canada, M. Jean Simard, a livré un avertissement inquiétant dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean — selon les observations, la pandémie fait mal à l'industrie de l'aluminium — et a dit textuellement : «Le mot "investissement" est présentement banni du discours, que ça soit chez Rio Tinto, Alcoa [ou] Alouette.» Il n'anticipe rien de moins que l'effondrement de l'industrie de l'aluminium, et, pour conséquence, des fermetures d'usine. Qu'est-ce que le ministre de l'Économie a à dire pour rassurer les gens et les régions qui travaillent et qui dépendent de cette industrie hautement importante pour le Québec?

M. Fitzgibbon : Je suis aussi soucieux que M. Simard. On se parle régulièrement. Écoutez, la probabilité qu'on a présentement, c'est que, l'aluminium vert qu'on produit au Québec, le prix de marché ne reflète pas notre avantage concurrentiel. Il est clair que, pour les sociétés dans l'aluminium... Elles ne sont pas nombreuses, maintenant, dans l'aluminium primaire. Il est clair qu'aujourd'hui, des investissements, ce n'est pas nécessairement ce qu'ils envisagent, considérant le prix de l'aluminium qui est très, très bas.

Deux choses qu'il faut faire. Un, c'est qu'il faut promouvoir la continuation de la production primaire d'aluminium vert parce qu'un jour, un jour dans le monde pas si lointain, l'aluminium du Québec va être excessivement en demande. Alors, il y a un passage qu'on doit faire, et le rôle du gouvernement, c'est de faire le pont avec ce passage-là. Deuxièmement, ce qu'on doit faire encore mieux, ce qu'on a commencé dans le passé, sous l'ancien gouvernement, mais il faut aller plus vite, c'est la conversion, la transformation secondaire et tertiaire. Je pense que, de plus en plus, il va falloir encourager cette opération-là, parce que juste faire de l'aluminium primaire et l'expédier dans les marchés internationaux, je pense, ça va être plus difficile et ça va être moins compétitif ou ça va être moins de profitabilité, qui va rendre les sociétés d'aluminium primaire moins intéressées à investir. Donc, il faut d'une part faire un pont pour permettre aux investissements de se faire, parce qu'un jour ça va être rentable, puis, deuxièmement, d'encourager encore plus la conversion secondaire et tertiaire.

M. Ouellet : Et donc est-ce que, pour faire ce pont-là, vous évaluez l'opportunité de renégocier les tarifs d'électricité ou d'être partie prenante en prenant soit des participations ou de l'investissement direct dans les alumineries pour permettre justement de faire ce pont-là lorsque la situation sera plus clairvoyante... ou plus verdoyante à travers... après cette crise?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je vais laisser Mme Brochu parler pour Hydro-Québec, mais je pense que les tarifs que nous offrons, hydroélectriques, sont des tarifs compétitifs. C'est une partie de l'avantage comparatif que nous avons. Je pense que l'intervention du gouvernement va être plus dans les projets comme tels d'investissement où on pourrait aider. Parce que la problématique de l'aluminium, c'est que la construction de capacités au Québec est beaucoup plus chère que ce qu'on voit en Inde ou en Chine, pour des raisons évidentes. Alors, le rôle du gouvernement, c'est de compenser cet écart-là.

Au niveau de l'opérationnalisation, je pense qu'on est satisfaits au Québec, qu'on a des bons coûts à cause, entre autres, des coûts énergétiques. Donc, le rôle du gouvernement, c'est, au niveau primaire, de mettre de l'argent pour s'assurer qu'on construise des nouvelles capacités. Alors, c'est ça qui va nous allumer. Et on va travailler fort avec les grands donneurs d'ordres pour les convaincre que c'est au Québec qu'il faut qu'ils investissent.

M. Ouellet : Merci, M. le ministre.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est tout? Bel échange, merci. Alors, c'est tout le temps que nous avons. Nous allons maintenant avec le deuxième bloc d'échange avec l'opposition officielle. Vous avez 10 minutes. Alors, la parole est au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Et je vais demander l'aide à mon collègue le ministre de l'Économie de m'aider pour ne pas me faire chicaner par mon collègue le député de Robert-Baldwin. Donc, je vais aller en rafale avec des questions.

J'ai entendu le premier ministre cette semaine se poser des questions, avec raison, par rapport à la disponibilité des masques. Je l'ai vu même répondre à un journaliste en lui demandant de lui trouver quelqu'un qui est capable de lui offrir 5 millions de masques. Moi, je pense, cette question, c'est à vous qu'on doit la poser, M. le ministre. Je sais que vous avez un plan ambitieux. Ma question, elle est très claire : C'est quoi, votre plan par rapport à l'autonomie sanitaire? C'est quoi, votre plan? Combien vous avez mis sur la table pour une fabrication locale de masques? Et quand est-ce qu'on va atteindre l'autonomie sanitaire par rapport à nos besoins en santé, justement les masques, les gants, etc.?

M. Fitzgibbon : Me permettez-vous de prendre une minute pour répondre à la question du député de Robert-Baldwin? Tantôt, je n'ai pas fini d'y répondre.

M. Derraji : Ah! Là, vous voulez être beaucoup plus généreux que moi. Allez-y.

M. Fitzgibbon : Non, mais c'est une question intéressante, je n'ai pas eu le temps de la répondre puis je pense qu'elle était importante, sa question. Culture et tourisme, il est clair qu'il faut avoir en concomitance un programme pour permettre à l'industrie de vivre puis de trouver les différents créneaux. C'est complexe, là. Le tourisme, on parle évidemment des hôtels, on parle des lieux, d'autres lieux. Alors, il faut avoir un programme global pour ça, et le MEI va compléter parce qu'il y a des joueurs dans l'industrie qui ont des besoins financiers que nous allons compenser. Le Cirque du Soleil, c'est un bon exemple. Ce n'est pas parce qu'on fait le Cirque du Soleil qu'on ne fera pas d'autres organisations semblables. Alors, je pense que la question était bien posée. Puis je veux en profiter pour dire : On va faire les deux, programme plus holistique pour l'industrie et les joueurs de l'industrie qui ont des besoins particuliers. On va le faire aussi avec le MEI.

Pour votre question sur les masques, écoutez, le premier ministre a confié au MEI, puis c'est M. Bahan qui est responsable de ça, tout le «sourcing» québécois du matériel médical. Puis moi, je vais augmenter ça. On va parler des médicaments aussi. On n'a pas parlé de médicaments, mais ça va être un enjeu, ça aussi. Je pense que la chaîne... l'approvisionnement stratégique a pris une autre définition avec la crise du COVID. Et, clairement, on ne veut pas être dépendants qu'un avion d'Air China atterrisse à Montréal pour recevoir des masques. Je pense que c'est clair qu'on ne veut pas vivre ça. Alors, qu'on parle de masques, qu'on parle de blouse, qu'on parle de gants en nitrile, qu'on parle de respirateurs, on veut avoir la plus grande autosuffisance.

Et aujourd'hui je n'ai pas le chiffre précis, là, je regarde David de côté, je pense qu'on a 50 sociétés québécoises qui ont offert, soit sur une base temporaire ou sur une base permanente, de faire des produits. On sait que Bauer fait des visières, on a Medicom qu'on a annoncé des masques N-95, des masques de procédure. Il est clair qu'on veut la plus grande autonomie. Allons-nous arriver à 100 %? Je ne le sais pas, à ce moment-ci, mais, si on se ramasse à 50 %, on va être satisfaits. Don, oui, l'autonomie solidaire prend un sens important aujourd'hui.

M. Derraji : Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire... pas forcément aujourd'hui, mais prenez le temps de nous revenir avec la capacité actuelle du Québec en termes de production. Ça va rassurer les Québécois. La pandémie, elle est là pour rester jusqu'à ce qu'on trouve un vaccin ou un antiviral. Je pense que c'est important d'avoir l'heure juste, voir c'est quoi, votre plan pour travailler avec les compagnies québécoises.

Et je tiens juste à vous partager quelque chose. Plusieurs entreprises disent pouvoir en produire, mais parfois ils nous disent qu'ils n'ont pas eu de retour. Il y a l'histoire du coût, il y a l'histoire de l'assurance de contrats, ils n'ont pas de contrat d'un point de vue gouvernemental. Si on peut vous aider par rapport à ça, moi personnellement, je suis prêt, nous sommes prêts. Il y a des entreprises qui nous contactent. On vous les réfère.

Mais il faut envoyer un message clair. Il ne faut plus dire qu'on ne veut pas rendre le masque obligatoire parce qu'on n'en pas. Bien, si on n'en a pas, c'est le rôle du ministère de l'Économie de mettre sur la table l'ensemble des acteurs

et trouver des solutions. Donc, j'espère, M. le ministre, qu'on va avoir une réponse de votre part ou de la part de votre équipe par rapport à la capacité actuelle de l'économie à livrer les besoins en termes sanitaires.

M. Fitzgibbon : ...

M. Derraji : Oui?

M. Fitzgibbon : Allez-y.

• (11 h 30) •

M. Derraji : Je vais juste poser ma dernière question, parce que je n'ai pas envie de me chicaner par mon collègue. On parle beaucoup de taux de chômage, disponibilité de main-d'oeuvre. Vous avez entendu la FCCQ qui disait que, malgré le taux de chômage élevé, il y a des difficultés à obtenir de la main-d'oeuvre pour les entreprises actuellement. Il y a des gens qui critiquent beaucoup le PCU, je pense que vous êtes au courant de ça. On parle du cas d'Olymel, qui offre des salaires très compétitifs avant la crise. Maintenant, avec les aides sectorielles du gouvernement du Québec, les salaires ne le sont plus autant. Je pense que nous sommes en train de vivre une autre situation. Avant, on vivait la rareté de main-d'oeuvre, là, on vit d'autres problèmes avec la PCU, avec la prime risque COVID. Comment vous faites pour naviguer dans tout ça, M. le ministre?

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, premièrement, le taux de chômage, évidemment, est inquiétant, à 17 %, mais, tu sais, si on met les pendules à l'heure, si on reprend le pan... Moi, je pense que le chômage va finir probablement à 7 %, 8 % — mon collègue Eric Girard pense la même chose — à la fin de l'année. C'est un chiffre qu'on invente aujourd'hui, mais je crois qu'il faut faire attention au 17 % parce que les chantiers économiques, par exemple la construction, les manufacturiers, à eux seuls, c'est 5 % de réduction de chômage, alors que l'Ontario n'a jamais fermé ces secteurs-là. Donc, je pense qu'il faut contextualiser tout ça. Et je pense que le programme que mon collègue M. Jean Boulet a fait, au niveau du travail sur le PACME, pour la formation en entreprise est un programme qui est extraordinaire, les sociétés ont profité de ça pour rajouter un peu de formation aux employés.

Alors, écoutez, moi je pense qu'on est capables, avec nos programmes, de... Premièrement, le premier élément qu'on a, le premier objectif, c'est de réinsérer... Il y avait 1,2 million de personnes, il y a un mois, qui n'étaient pas en emploi, qui étaient en arrêt de travail temporaire. Il faut les réinsérer le plus vite possible, notre pan économique, et après ça on va devoir continuer à faire de la formation puis de continuer à faire de l'innovation d'entreprise, pour pouvoir réduire la composition de main-d'oeuvre et compenser avec une plus grande productivité, baisser nos coûts, ce qui va nous permettre d'exporter plus ou d'importer moins.

Alors, je pense, tout ça, l'approche du ministère de l'Économie avant COVID est encore plus pertinente après le COVID, et, entre-temps, réinsérons le plus vite possible la masse salariale des entreprises.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. La parole maintenant au député de Robert-Baldwin. Il vous reste 3 min 35 s.

M. Leitão : Merci, Mme la Présidente. Trois minutes, quelle générosité. Très rapidement, M. le ministre, si on revient sur les questions de stratégie, stratégie industrielle, vous avez mentionné que, bon, tourisme, culture, etc., votre ministère travaille aussi. Moi, je ne veux pas qu'on passe beaucoup de temps là-dessus, mais je vous incite fortement à garder un oeil là-dessus. Je comprends que vos collègues, vos différents collègues des différents ministères vont élaborer leurs plans, mais il faut coordonner tout ça. Il faut une coordination, et je pense que le MEI est tout à fait le véhicule pour cette coordination-là.

Pour revenir aux questions qui avaient été soulevées par notre collègue du Parti québécois, vous n'aimez pas le mot «subvention». Moi, je vous suggère le mot «prêt non remboursable». Bon, on joue sur les mots, mais la question est importante : Est-ce que l'État du Québec, maintenant, entrevoit, disons, de façon éclairée la possibilité d'intervenir directement et de devenir actionnaire, devenir partenaire de certaines entreprises, donc d'investir en capital, de devenir un actionnaire d'une entreprise, ou est-ce que vous préférez toujours rester... agir indirectement par toutes sortes de prêts, remboursables ou pas, là? Mais est-ce que vous considérez vraiment le... Est-ce que ça fait partie de la stratégie, l'intervention directe?

M. Fitzgibbon : La réponse est oui. Je pense que c'est une base simpliste, j'ai toujours dit qu'il fallait mettre de la liquidité dans les entreprises. Puis honnêtement d'être capable aujourd'hui d'identifier les entreprises, les secteurs qui méritent d'avoir du capital, des prêts par dons, peu importe, c'est complexe. Alors, au lieu de commencer à faire des programmes ad hoc, j'ai préféré... on a préféré, au niveau du gouvernement, de mettre de la liquidité. La résultante de ça va être quoi? Il y a des entreprises qui vont avoir trop de dettes. Alors, forcément, cette dette-là va devoir être convertie peut-être en équité, et, dans des cas, on le fait directement en équité. On n'aura pas le choix. Ça va être temporaire parce que le gouvernement va se vouloir interventionniste, on n'a pas le choix, mais pas gérer les entreprises. On ne veut pas être là, puis on ne veut pas être à la hauteur de capital de 20 %, 30 %, 40 %, puis être partenaires avec le propriétaire. Il faut avoir des structures où on laisse l'opérateur opérer, mais on a un retour d'équité qui va être fait.

Dans d'autres cas, ça va être des prêts par dons, puis effectivement... ou des prêts non remboursables. Parce qu'il va falloir regarder la situation. On ne veut pas être propriétaires de 22 000 restaurants, on s'entend. Donc, on va vouloir travailler avec des organismes comme le FLI, qui, eux, vont faire des prêts à ces restaurants-là, et on va voir dans le temps

comment est-ce qu'on va se faire rembourser. Je n'ai pas de problème à me faire rembourser pendant 10 ans. Dans bien des cas, il va falloir faire des subventions, entre guillemets, des prêts non remboursables, en tout cas, de l'équité.

Alors, je pense qu'il faut être flexibles. Puis votre question est pertinente. Puis aujourd'hui plus les compagnies sont importantes, plus, évidemment, de convertir un prêt en équité fait du sens, parce que, sur une base temporaire, on va pouvoir sortir notre capital plus tard et remettre au suivant les argents. Quand on fait des subventions ou des prêts par dons, ça ne revient pas au gouvernement, ça ne revient pas à la population, mais, dans certains cas...

M. Leitão : Très bien. Excusez-moi de vous interrompre, parce que je vois que le temps file.

M. Fitzgibbon : Allez-y, allez-y.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 12 secondes.

M. Leitão : Donnez-moi peut-être quelques secondes de plus. Votre collègue le ministre des Finances va avoir une mise à jour économique. Dites-le, s'il vous plaît, qu'il faut que cela se fasse au Parlement. Nous avons besoin de discuter ça au Parlement, et pas seulement par une conférence de presse. C'est important que cette mise à jour soit livrée au Parlement. Voilà. Merci, Mme la Présidente.

M. Fitzgibbon : Mon collègue le ministre des Finances est très rigoureux, alors je sais qu'il va écouter vos revendications. Merci.

M. Leitão : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est parfait. Écoutez, ceci met fin à notre séance. Écoutez, je tiens sincèrement à vous remercier, M. le ministre, ainsi que tous les députés, d'abord pour cette belle collaboration, et les échanges très pertinents. Alors, écoutez, je vous souhaite une bonne fin de semaine.

Et ça met fin... La commission a accompli son mandat et ajourne ses travaux sine die. Bonne fin de semaine à tous et à toutes.

(Fin de la séance à 11 h 36)